



## CERTIFICAT COMPLEMENTAIRE «direction d'un séjour de vacances ou d'un accueil de loisirs»

### DOSSIER DE CANDIDATURE

Dans le cadre du BPJEPS : Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport

#### PÉRIODE DE FORMATION CHOISIE

Lieu de formation:

Saint-Nazaire **ou** Le Mans selon la provenance du groupe de stagiaires.  
Le lieu sera fixé au plus tard un mois avant l'entrée en formation.

dates 1ère semaine de formation du 16 au 20 mars 2020

dates 2ème semaine de formation du 7 au 11 septembre 2020

#### VOTRE ÉTAT CIVIL

NOM : .....

Prénom : ..... Sexe : F  M

Date et lieu de naissance (avec n° de département) : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone : .....

E-mail : .....

#### VOTRE SITUATION PROFESSIONNELLE A L'ENTREE EN FORMATION :

- salarié-e. Préciser le type de contrat :
- demandeur-euse d'emploi
- autre situation

## INFORMATIONS SUR LA FORMATION

Dates et intitulé de la formation BPJEPS ou BEATEP déjà validée : .....

### VOTRE STRUCTURE D'ALTERNANCE POUR CETTE FORMATION :

Nom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone : .....

E-mail : .....

Responsable : .....

Tuteur-riche : .....

Fonction occupée : .....

Téléphone : .....

E-mail : .....

**LE PLAN DE FINANCEMENT ENVISAGÉ** : joindre, si possible, pour les aides des structures employeuses, des organismes (OPCA, Conseil Général, etc.) les attestations déjà obtenues :

.....  
.....  
.....  
.....

## EXIGENCES PREALABLES A L'ENTREE EN FORMATION

Les exigences préalables qui ont pour but de vérifier les capacités du candidat à suivre le cursus de formation du certificat complémentaire « direction d'un ACM » sont les suivantes :

- **être titulaire de l'une des attestations de formation relative au secourisme suivante** :  
« prévention et secours civiques de niveau 1 » (PSC1) ou « attestation de formation aux premiers secours » (AFPS) ou « premiers secours en équipe de niveau 1 » (PSE1) en cours de validité ou « premiers secours en équipe de niveau 2 » (PSE2) en cours de validité ou « attestation de formation aux gestes et soins d'urgence » (AFGSU) de niveau 1 ou de niveau 2 en cours de validité ou « certificat de sauveteur secouriste du travail (STT) » en cours de validité.
- **être admis en formation ou être titulaire** d'une spécialité ou d'une mention du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, du diplôme d'Etat de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport ou du diplôme d'Etat supérieur de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport
- **être capable de justifier d'une expérience d'animation de mineurs**, dont une au moins en accueil collectif de mineurs, d'une durée totale de 28 jours dans les 5 ans qui précèdent l'entrée en formation, au moyen d'une attestation délivrée par la ou les structures d'accueil.

## LES DOCUMENTS A JOINDRE

- Une photocopie du BPJEPS ou équivalent
- Une photocopie du PSC1 ou PSE1 ou PSE2 ou AFGSU1 ou AFGSU2 ou AFPS ou SST en cours de validité
- Une/des attestation/s délivrée/s par la/les structure/s d'accueil, mentionnant l'expérience d'animation auprès de mineurs, dont une au moins en accueil collectif de mineurs, d'une durée totale de 28 jours dans les 5 ans qui précèdent l'entrée en formation,
- Deux photos d'identité originales agréées, agrafées au dossier de candidature
- Une photocopie recto-verso de votre carte d'identité ou passeport (en cours de validité)
- 4 timbres postaux au tarif en vigueur

**SEULS LES DOSSIERS COMPLETS SERONT PRIS EN COMPTE**

### Où ENVOYER VOTRE DOSSIER?

CEMEA – 102 rue Saint-Jacques – 44200 Nantes

**DATE LIMITE DE DEPOT DE VOTRE DOSSIER:  
AU PLUS TARD UN MOIS AVANT LA 1<sup>ERE</sup> SEMAINE DE FORMATION**